

Procès verbal du conseil d'école du 16 octobre 2014

Ordre du jour :

- **Présentation des différents membres du conseil d'école :**

- les enseignants : Mme Renailier, Mme Frégona, Mr Le Guillou (Mme Garcia est excusée).
- les parents d'élèves : Mr Alacreu, Mr Ropars, Mme Anderton.
- le maire de Mansonville : Mr Berthet.
- le maire de St Antoine : Mr Dupuis.

Sont excusés :

- Monsieur Doussine , inspecteur de l'Education Nationale
- Les membres du RASED.
- la représentante de la Communauté de Communes des Deux Rives

- **Résultat des élections de parents d'élèves.**

Merci aux volontaires et nouveaux élus.

Participation aux élections des parents d'élèves :

-Mansonville : 58 inscrits et 49 votes exprimés,

Pour Mansonville, les élus sont Mr Alacreu, Mr Ropars (titulaires) et Mme Tagliaferri (suppléante).

- **Etablissement du règlement intérieur du conseil d'école et les modalités de délibération.**

Rappel sur les modalités et le déroulement du conseil d'école, l'inspecteur peut être présent ainsi que le RASED.

Mr Le Guillou rappelle les règles et fonctionnement du conseil d'école : les membres de droit, les membres inscrits, le vote (qui peut voter), les sujets qui peuvent être abordés...

- **Actualisation et vote du règlement intérieur**

-Le règlement est inspiré du nouveau règlement départemental

-L'accueil des élèves à l'école maternelle se fait dès 2 ans dans la limite des places disponibles.

-Respect des horaires de l'école : attention aux retards réguliers, les horaires sont stricts.

-Les absences : 4 demi-journées non justifiées valent un signalement à l'inspecteur (Attention aux motifs et aux absences régulières).

- **Effectifs des écoles**

-Saint-Antoine : Mme Garcia avec 1 classe de 22 élèves (11 GS, 3 MS, 5 PS, 3 TPS).

-Mansonville : Mr Le Guillou, Mme Renailler et Mme Frégona (1/4 temps de Mme Renailler) avec 37 élèves (20 au CE2/CM et 17 au CP/CE).

-Personnel ALAE et garderie : Carole Testut pour St Antoine et Aurélie Berthet pour Mansonville. Elles proposent chacune des projets intéressants qui plaisent aux enfants.

- **Travaux et réparations**

Suite aux intempéries, la livebox et l'ordinateur de la mairie ont rendu l'âme... Un grand merci à Mr le Maire qui a pris en charge l'achat d'un nouvel ordinateur et qui a personnellement reconfiguré le nouvel ordinateur.

Des représentants de la CC2R sont venus à l'école de Mansonville afin de procéder à un état prévisionnel des travaux. Sont retenues en particulier les fenêtres et portes des classes et du local garderie. Un nouveau bâtiment devrait être construit pour accueillir la cantine, des sanitaires et une salle polyvalente.

Pour St Antoine, la toiture et l'isolation ont été rénovées. La mise en conformité du réseau électrique a débuté.

- **Organisation de l'enseignement des langues, du sport (dates kayak et piscine)**

-Anglais : Christine Castagnet prend en charge les classes de CP-CE et CE2-CM pour pallier au départ en congé maternité de Mme Renailler.

-Espagnol : Mme Garcia fait une initiation très bien reçue par les élèves de maternelle.

-EPS : Karine Marasse intervient tous les jeudis à Mansonville.

- Piscine et Kayak → le vendredi matin au 3^{ème} trimestre.

-Musique : Sylvain Comte prend en charge les deux classes de Mansonville, il se propose de participer au spectacle de fin d'année.

- **Présentation de l'organisation de l'APC**

-Les APC sont des aides complémentaires concernant le groupe classe ou des petits groupes d'élèves. Les enseignants choisissent d'y aborder des thèmes culturels ou d'y faire de une aide ciblée aux élèves.

-A Saint-Antoine l'activité " jardin partagé " est travaillée dans le cadre du PEDT avec l'ALAE, ainsi que des activités culturelles sur les thèmes suivants :

Bibliothèque, musique.

L'aide aux élèves y est aussi abordée.

- **Coopérative scolaire**

Mansonville : le montant de la coopérative au 1^{er} septembre : 1281.17 euros.

- **Sorties**

Sorties faites dans le cadre de la communauté des communes CC2R et financées par elle : rencontres sportives, Noël en cirque, salon du livre de jeunesse.

Saint-Antoine : rencontres avec l'école de Miradoux.

- **Questions diverses**

1/ Question et consultation sur les rythmes

Après un an de mise en place des rythmes, plusieurs parents lors des réunions de parents et des rencontres avec les enseignants ont relevé la fatigue de leurs enfants en fin de semaine. Les enseignants confirment cette impression.

C'est pourquoi une réflexion sera engagée à la rentrée et d'éventuelles propositions seront adressées aux parents d'élèves.

2/ Loto de l'école : date à fixer vers la mi-mars.

3/Mansonville : Mise en sécurité risque incendie effectuée le 7 octobre.

- **Date du prochain Conseil d'Ecole**

Jeudi 19 mars 2014 à 17h00.